

Assemblée générale de la CSFP : brèves N° 5/10

Les 27 et 28 mai 2009, l'assemblée générale a abordé les thèmes suivants:

N°	Thème	Résultat / décision
1	Rapport du président et des commissions	La Conférence a pris acte des rapports des sept commissions de la CSFP et du groupe de travail Validation des acquis. Dans son message, le président Alain Garnier a remercié toutes les personnes qui s'investissent dans les travaux des commissions pour leur engagement et leur disponibilité. Il a fait part à l'assemblée de son souci face à la complexité croissante de la formation professionnelle qui risque d'affaiblir significativement la cohérence (et donc la maîtrise) du dispositif, notamment dans le domaine des procédures de qualification.
2	Rapport d'évaluation des procédures de qualification	Toni Messner de l'OFFT a présenté à l'assemblée les conclusions du rapport. Les 18 mesures retenues devront être analysées par les partenaires, rangées en ordre de priorité, puis mises en œuvre. L'assemblée salue le rapport, mais regrette qu'il ne permette pas de déterminer quel type de procédure de qualification est plus à même de mesurer quel type de compétence. Cette analyse aurait probablement permis de simplifier les procédures de qualification et d'en réduire les coûts.
3	Budget du CSFO	À la demande de certains participants, Ruedi Giezendanner, membre du Conseil de surveillance, a répondu aux questions ouvertes concernant le budget du CSFO. Après cette discussion, le secrétariat a transmis aux participants une liste des décisions ayant conduit à ce budget.
4	Information sur la procédure de consultation AES	L'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES) a été mis en consultation le 27 mai 2010. Le délai de réponse à la consultation échoit le 30 novembre 2010. Sur proposition de la commission Formation professionnelle supérieure et continue CFSC, l'assemblée l'a chargée à l'unanimité de préparer un dossier pour faciliter l'analyse par les cantons. De plus, elle établira une proposition de prise de position à l'attention du comité de la CSFP qui la traitera lors de sa séance d'août avant de la porter à l'ordre du jour de l'assemblée de septembre.
5	Informations de l'OFFT	Hugo Barmettler, vice-directeur, a informé l'assemblée sur différents projets, notamment: <ul style="list-style-type: none"> - <i>Formation professionnelle supérieure</i>: L'OFFT prévoit de financer plus fortement les examens professionnels et examens professionnels supérieurs ainsi que leur développement. Le positionnement de la formation professionnelle supérieure sur le plan national et international sera le thème de la prochaine conférence sur les places d'apprentissage du 25 octobre 2010. - <i>Maturité professionnelle</i>: La directrice de projet pour le développement du plan d'études cadre (Barbara Haering, econcept AG) et les membres du groupe de pilotage ont été désignés.

		<p>- <i>Masterplan</i>: Les prévisions de coûts jusqu'en 2011 ont été présentées. La Confédération devrait atteindre en 2012 les 25% de participation aux coûts des pouvoirs publics pour la formation professionnelle (si les budgets cantonaux n'augmentent pas au-delà de ce qui est prévu et si le Parlement fédéral ne coupe pas dans les budgets).</p> <p>- <i>Projet «Vivre la qualité»</i>: Le projet a été relancé. Une discussion aura lieu avec les partenaires lors de journées d'échange de février 2011.</p>
6	Case management	<p>Hugo Barmettler a présenté le rapport intermédiaire sur le case management et ses conclusions.</p> <p>L'assemblée a insisté pour que l'OFFT continue de financer ce projet au-delà de 2011 afin d'en assurer la pérennité.</p>
7	Formation dans la santé et manque de personnel soignant	<p>Thomas Baumeler de l'OFFT, Annette Grünig de la CDS et Kathrin Hunziker AG ont participé à une table ronde animée par le secrétaire général. Lors de celle-ci, il a été relevé que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre actuel des personnes formées dans le domaine de la santé est inférieur aux besoins annuels en relève des hôpitaux, EMS et services de soins à domicile. - Des actions sont nécessaires au niveau du recrutement, de l'offre de places de stage, de l'emploi du personnel et du maintien du personnel. - Dans le domaine du financement, il faut faire la distinction entre les pouvoirs publics comme employeurs du domaine de la santé et les pouvoirs publics comme responsables de la formation professionnelle. Le domaine de la santé doit être traité comme les autres secteurs.
8	Agenda	<p>16/17 septembre 2010 - jeudi 16 dès 13 heures: Assemblée commune CSFP et Table ronde écoles professionnelles au Centre Westside, Berne</p> <p>3/4 février 2011: Journées OFFT avec les partenaires sur le thème de la qualité</p> <p>19/20 mai 2011: Assemblée générale dans le canton de Bâle-Ville</p> <p>24/25 mai 2012: Assemblée générale dans le canton de Zoug</p>

2 juin 2010

Pour le comité de la CSFP:



Jean-Daniel Zufferey, secrétaire général